







des poubelles

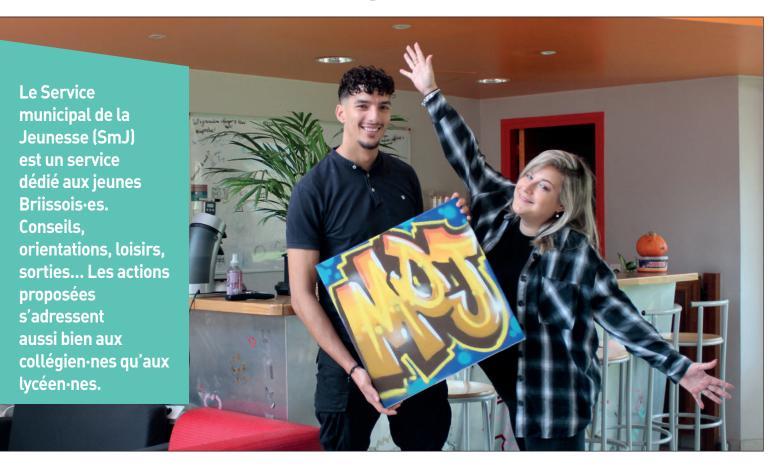


Une réunion publique pour parler de l'évolution du village



Un événement indémodable qui rassemble la population

# Une équipe de professionnels aux côtés des jeunes



Une toute nouvelle équipe du Service municipal Jeunesse composée d'un animateur, Mohamed Horma et d'une responsable, Océane Golberg, a élu domicile dans les locaux de la Maison des jeunes et de la vie associative.

Nous accueillons les jeunes de 11 à 18 ans, du lundi au samedi de 14h à 19h et de 13h 30 à 19h pendant les vacances scolaires. Une veillée de 19h à 23h est proposée une fois par trimestre et tous les jeudis pendant les vacances, les jeunes s'y retrouvent autour d'un repas organisé et préparé ensemble, suivi d'un grand jeu.

Le projet du Service municipal Jeunesse de Briis-sous-Forges est d'accompagner, animer et apporter aux jeunes un lieu où ils peuvent se retrouver autour d'un goûter, d'une partie de billard ou de ping-pong, d'un jeu de société ou tout simplement discuter et échanger entre eux ou avec nous.

En plus de l'accueil quotidien, des activités sportives, artistiques, culturelles ou ludiques sont mises en place au sein de la Maison des jeunes et de la vie associative ou dans les autres structures municipales chaque mercredi et samedi hors périodes de vacances scolaires et tous les jours pendant les vacances. Nous proposons également des sorties.

Les objectifs principaux de la structure sont de dévelop-

per la cohésion de groupe, de favoriser le vivre ensemble, d'assurer des missions de prévention, d'accompagner les jeunes vers la découverte de nouvelles activités, mais aussi d'en faire les citoyens et les citoyennes de demain. Les jeunes sont aussi associés aux manifestations de la commune, Festival Jeux Thèmes, fête de la Saint-Jean, marché de Noël... Ils sont heureux de participer et d'organiser des événements d'envergure.

Les actions éducatives du Smj concourent au développement de l'autonomie des jeunes, à leur formation et à leur participation active dans la société, à leur donner confiance et à leur inculquer des valeurs essentielles (respect, tolérance, solidarité, esprit critique,...).

#### Océane Golberg,

responsable du Service municipal Jeunesse

Vous pouvez venir nous découvrir sur place, sur nos pages facebook et instagram ou nous joindre par téléphone au 01 64 90 39 74 ou par mail à smj@briis.fr

# Après la trêve estivale



Journée de lancement d'Octobre rose à l'hôpital de Bligny

Et un repos bien mérité, la rentrée s'est déroulée dans une conjoncture économique d'extrême inflation notamment sur le marché de l'énergie (électricité, gaz ou carburant) et impacte autant les familles que les collectivités.

Concernant ces dernières et donc notre commune, les indicateurs à notre disposition montrent notamment que le prix de vente de l'électricité sur le marché de gros est passé 13 €/MWh en avril 2020 à plus de 1000 €/MWh en septembre 2022 et bien que nous ayons engagé au cours des années passées différentes actions pour maîtriser ces dépenses ; comme l'adhésion à des groupements d'achat d'énergie, l'engagement de la modernisation de l'éclairage public ou encore le passage aux ampoules à led, cette inflation aura un

impact fort sur les finances de la Commune et donc sur les investissements. En effet, en plus de l'énergie, l'inflation touche la quasi-totalité des postes de dépenses de la commune et nous estimons que la hausse des dépenses courantes devrait s'établir à plus de 10% rien qu'en 2022.

Soucieux de l'impact sur les habitantes et les habitants eux-mêmes victimes de cette terrible conjoncture économique, j'ai été parmi les tous premiers signataires de la pétition des maires demandant à l'État la création d'un bouclier énergétique pour les collectivités afin de garantir la maîtrise des prix de l'énergie par les pouvoirs publics.

Si l'État commence vaguement à entendre la voix unanime des maires de France, les propositions faites à ce jour ne suffiront pas et je ferai le nécessaire avec mes collègues pour que nos difficultés soient entendues et prises en compte.

À défaut d'une réponse publique forte, il faut anticiper et prévoir de nombreuses nouvelles pistes d'économies, car ce niveau important d'augmentation des dépenses ne pourra être compensé par la seule logique de sobriété énergétique qu'il convient donc de réfuter. Parmi les pistes que la commune peut mettre en œuvre rapidement sans impacter notablement la qualité des services publics locaux le choix a d'ores et déjà été fait de d'écourter les périodes de chauffe des bâtiments public, de baisser légèrement la température de confort et aussi de ne pas déployer les illuminations de Noël qui est encore une source de consommation importante.

Cependant, nous ne devons pas tomber dans la sinistrose et je veux aussi profiter de ces lignes pour partager ma très grande satisfaction suite à la première course de caisses à savon co-organisée par la Commune et la MJC dans le cadre d'Octobre rose et saluer chaleureusement les bénévoles et les élus qui on fait de cette journée une si grande réussite. Bien-sûr la météo était au rendez-vous et cela a participé, mais c'est bien l'engagement et le travail des organisateurs et organisatrices et de leurs nombreux partenaires et mécènes qui ont fait que j'ai pu rencontrer des centaines de personnes souriantes tout au long de la journée, heureux d'être là, solidaires de la cause portée par la Ligue contre le cancer, à l'écoute des nombreuses associations de prévention et d'accompagnement des malades.

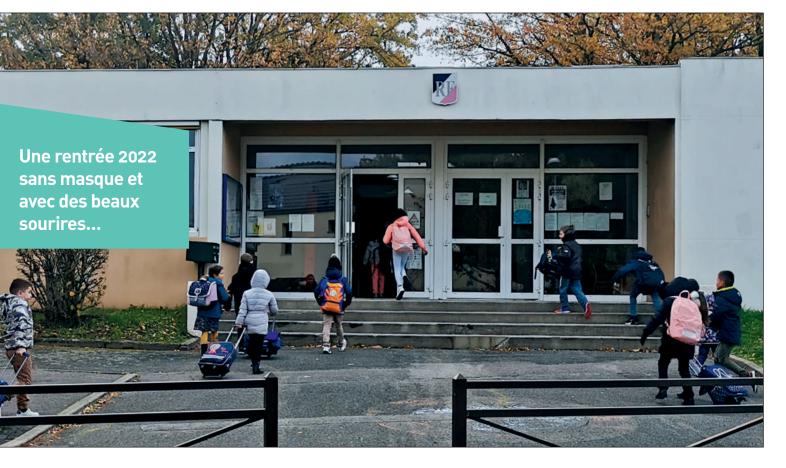
Nous avons partagé une très belle journée qui nous rappelle si besoin l'importance des grands rendez-vous populaires comme la brocante ou la fête de la Saint-Jean que la journée des Briiscars rejoindra sûrement parmi les habitudes des Briissoises et des Briissois. Au plaisir de partager avec vous les prochaines manifestations municipales.

#### Emmanuel Dassa,

Maire de Briis-sous-Forges

### L'heure de la rentrée

### a sonné



Les enfants de Briis ont repris le chemin de l'école comme tous les ans en septembre mais cette année a eu une saveur différente car cette rentrée s'est effectuée normalement... sans masque.

Chaque année avant l'été, l'Inspection académique réorganise en fonction du nombre d'élèves inscrits, le nombre de classes par école pour la rentrée suivante. Certaines s'ouvrent, d'autres se ferment. Mais cette année pour notre école maternelle, la Municipalité, les familles et les enfants se félicitent de l'ouverture tant attendue d'une cinquième classe, permettant à tous une rentrée sereine dans de bonnes conditions d'apprentissage.

L'ouverture de la cinquième classe s'est accompagnée, comme la Municipalité s'y était engagée, du recrutement d'une quatrième atsem (agent territorial spécialisée dans les écoles maternelles) qui a rejoint l'équipe pédagogique dès la rentrée.

#### Un nouvel outil pour les élèves d'élémentaire

À l'école élémentaire, l'ambiance était tout aussi sereine. Les enseignantes ont choisi de se grouper dans un seul et même bâtiment où huit classes au total accueillent les enfants briissois. Toutes les classes élémentaires sont désormais équipées de vidéoprojecteur interactif, d'un ordinateur portable, de haut-parleurs et d'un tableau blanc en trois parties (voir encadré ci-contre). Tout cet équipement permet d'accompagner les élèves dans une nouvelle ère numérique, cela favorise et diversifie les supports d'apprentissage et permet une réduction non négligeable du papier.

Bâtir et entretenir les écoles, telle est la responsabilité des municipalités pour que la communauté scolaire – enseignants, animateurs, parents – en fasse une "fabrique de citoyens". Depuis les lois de décentralisation de 1983, les communes ont la responsabilité de bâtir et d'entretenir les écoles maternelles et élémentaires. L'Éducation nationale, elle, rémunère les enseignants et établit les programmes.

Pour les communes, la charge de l'enseignement est loin d'être négligeable. En 2021, au sein du budget communal de Briis, elle représentait presque 6% des dépenses de fonctionnement avec 60 000€. Pour l'année 2022, la Commune participe à hauteur de 16000€ pour l'achat de fournitures scolaires, ce qui permet aux familles de réduire les dépenses de rentrée.

Les équipes pédagogiques des Lutins et des Bosquets et les représentants de parents d'élèves ont salué aux conseils des écoles d'octobre, la qualité du travail réalisé par nos services techniques pour permettre l'ouverture de la 5<sup>e</sup> classe en maternelle, la réhabilitation complète d'une classe en élémentaire, tous les déménagements de mobilier et de matériels pédagogiques des enseignants ainsi que le suivi et l'accompagnement de l'installation du numérique à l'école élémentaire.

#### Accueil de classes spécialisées

À l'issue d'une réflexion conjointe entre l'Éducation nationale, le Centre médical de phoniatrie et surdité infantile (Cmpsi) de La Norville et la Commune, l'école élémentaire a accueilli depuis cette rentrée 13 enfants sourds, avec ou sans handicaps associés, ou porteurs de troubles spécifiques du langage, répartis en deux classes. Les enfants viennent de toute l'Essonne, ils arrivent avec leurs parents à La Norville et sont ensuite accompagnés avec leurs professeurs sur Briis.

Les enseignants et les éducateurs du Cmpsi ont travaillé de concert avec l'équipe enseignante élémentaire et les services municipaux pour inclure leurs élèves à toutes les activités scolaires (projet d'école,

#### Le portail citoyen

Depuis l'an dernier Briis-sous-Forges a mis en place un portail citoyen.

Doté d'un espace famille et facturation (simple, convivial et complet), ce portail permet de dématérialiser les démarches périscolaires et extrascolaires. À partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, connecté à Internet, les parents peuvent :

- Inscrire ou désinscrire leurs enfants aux différentes activités municipales : centres de loisirs, restauration scolaire, accueils périscolaires.
- Consulter leur historique de facturation.
- Modifier leurs coordonnées et ajouter des documents nécessaires pour le service enfance.

piscine, sorties, etc.) et périscolaires (accueil au restaurant scolaire et à la Maison des enfants).

L'accueil du Cmpsi est une véritable opportunité pour apprendre la différence, le respect de l'autre, le vivre ensemble. Toute la communauté éducative s'en est félicitée lors du premier conseil d'école élémentaire.

Nous souhaitons à tous les élèves et à leurs enseignants une très belle année scolaire faite de belles surprises, de moments partagés et d'apprentissages fructueux.

#### Morgane Boyard,

maire-adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse et de la vie scolaire

# Fini le tableau noir ou vert avec ses craies!

Le tableau numérique interactif (TNI) est en place avec les programmes de l'Éducation nationale dans les huit classes de l'école élémentaire. Le TNI se présente sous la forme d'un tableau blanc classique, mais il fonctionne en association avec un ordinateur, des hauts-parleurs et un vidéoprojecteur pour proposer une multitude de fonctionnalités.



Le TNI permet avant tout une souplesse dans la présentation des éléments aux élèves pendant le cours. Il s'agit en effet d'un support pour le multimédia (texte, image, son) permettant l'affichage et la modification de documents numériques, ou encore l'enregistrement d'une séance de cours. Il facilite également l'activité des élèves au tableau grâce à la manipulation simple de fonctionnalités intégrées jusqu'alors externes au tableau classique : feutres multicolores, déplacement

d'objets, instruments géométriques...

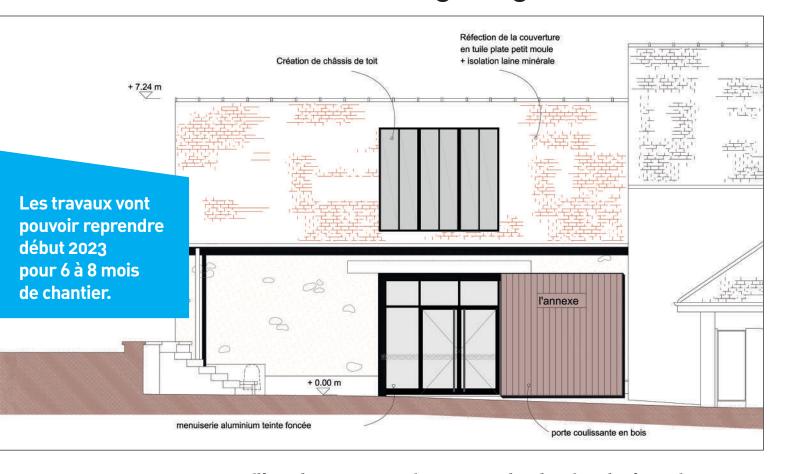
Il permet également la réalisation de travaux en commun : rédaction collective d'un texte, découverte des pages préalablement numérisées d'un album, navigation sur Internet...

Le tableau numérique est devenu un outil central dans les classes. Cet outil suscite la curiosité et l'intérêt des enfants et rend les enseignements vraiment plus ludiques et stimulants.

Cet investissement d'une valeur de 30000€ est subventionné par l'Éducation nationale à hauteur de 66% sur le volet équipement, il reste 10000€ à la charge de la Commune

### Des nouvelles

# des chantiers des granges



# Voilà quelques temps maintenant que les chantiers de rénovation des granges au 12 et 19 de la rue l'Armée Patton sont à l'arrêt.

Vous vous rappelez que les projets consistent, au-delà de la rénovation de ces bâtiments patrimoniaux, en la création d'un café citoyen et d'une maison des arts.

Les travaux ont débuté en 2019 et ont d'abord été victimes de la crise sanitaire comme de nombreux autres chantiers. À l'issue des deux confinements, la Commune n'a eu de cesse de tenter de faire redémarrer ces chantiers sans succès malheureusement.

Tout d'abord, certains partenaires de ces chantiers ont tenté de tirer profit de la crise sanitaire pour augmenter de manière abusive les prix de leurs prestations, ce que la Commune n'a pas consenti. Ensuite, une entreprise a malheureusement été elle-même victime de la crise sanitaire et a fait faillite. Il convenait donc de relancer une consultation dans le cadre du code des marchés publics. Enfin, alors qu'une réunion de reprise de chantier avait été organisée en mai 2021 avec le maître d'œuvre et l'ensemble des entreprises, que des solutions techniques et financières satisfaisant tous les partenaires avaient été trouvées et que la décision avait été prise

de redémarrer ces chantiers, l'ordre de service de redémarrage de chantier donné par la Commune n'a jamais été suivi des faits et le maître d'œuvre n'a jamais donné suite à cette décision.

En raison d'une inexplicable interruption de la communication avec son maître d'œuvre la commune a décidé, accompagnée de son avocat, de s'engager dans un processus de substitution de maître d'œuvre qui vient enfin d'aboutir. La Commune a donc enfin la possibilité de désigner un nouvel architecte qui va rapidement pouvoir s'emparer de ce dossier.

Nous prévoyons maintenant que les travaux reprendront début 2023, pour 6 à 8 mois de chantier et nous pourrons enfin inaugurer et faire vivre ces nouveaux lieux de culture, accéder normalement au jardin public toujours entretenu par les bénévoles du groupe jardin de la MJC – que nous remercions chaleureusement – et retrouver un usage normal du centre-ville.

#### Emmanuel Dassa,

Maire de Briis-sous-Forges

### Des travaux d'été

# pour préparer une belle rentrée





Comme chaque année, la période estivale permet la réalisation de travaux importants dans certains locaux communaux libérés de leurs contraintes quotidiennes. Une grande partie est prise en charge par les Services techniques communaux.

Le mois de juillet a été consacré à l'entretien et l'embellissement de notre village : tonte, taille des haies et des arbustes, nettoyage de la voirie et de l'étang des Aulnettes... et comme chaque année, les Services techniques municipaux ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour mettre en valeur les différents massifs et jardinières aussi bien en centrebourg, qu'en entrée de village ou dans les hameaux. Au mois d'août, ils se sont concentrés sur les écoles, classe par classe. Une liste des interventions, petites ou grandes, avait été communiquée aux agents qui, dans la mesure du possible, se sont efforcés de les mener à bien. En plus des petites réparations nécessaires au quotidien, les dernières vacances estivales ont permis la rénovation d'une salle de classe de l'école élémentaire, entièrement refaite à neuf : nouvelle isolation, nouveaux faux plafonds, installation de lumières led, pose de faïences autour du lavabo et nouvelle peinture.

Ils ont ensuite entrepris le rafraîchissement de la salle de motricité de l'école maternelle qui a été totalement repeinte du sol au plafond, l'aménagement particulier de la nouvelle salle de classe pour les enfants du Cmpsi (voir page 5) et l'agencement des autres classes en tenant compte des nouveaux effectifs.



Pour finir, ils ont travaillé au suivi et à l'accompagnement de l'installation des outils numériques dans chaque salle de classe élémentaire.

#### Philippe Taveau,

conseiller municipal délégué aux travaux

# Une réunion publique pour parler de l'évolution du village



Le mercredi 19 octobre, une bonne cinquantaine d'habitants soucieux de l'évolution de notre commune, a participé à la réunion publique d'informations proposée par l'équipe municipale.

Deux des projets qui seront finalisés dans les mois ou années à venir y ont été présentés, à savoir : les modalités précises de la mise en œuvre des Orientations d'aménagement et programmation (OAP) de la Croix Rouge et la réhabilitation du bassin d'orage du bois de la Garenne.

#### L'OAP dite de la Croix Rouge

Avant de présenter ce projet d'urbanisation prévu dès 2008, Emmanuel Dassa, maire de Briis-sous-Forges, a rappelé qu'il est inscrit avec d'autres dans le nouveau Plan local d'Urbanisme (Plu) devenu opposable le 27 juin dernier. Ils visent à contenir la baisse démographique enregistrée ces dernières années, à réagir au vieillissement de la population et à répondre à ses besoins en matière de logements pour garantir le dynamisme et l'attractivité de notre village. Nous avons en effet déploré la fermeture de plusieurs classes de maternelle et d'élémentaire.

Située entre la déviation (voie départementale) et le collège, la rue Quinet et la Ccpl, l'OAP de la Croix Rouge comprend elle-même plusieurs parcelles :

- Une zone à vocation intercommunale (proche de la Ccpl) où est prévue la réalisation d'un tiers lieu.
- Un espace central à vocation mixte à déterminer : équipements et/ou logements.
- Un espace à vocation résidentielle, entre le collège et la déviation, qui fait l'objet de la présente réunion et dont l'aménagement est porté par la Commune avec le concours technique de la Foncière de la Vallée de Chevreuse (lotisseur et aménageur) et du cabinet d'architectes et d'ubanisme Koya.

Sur ce dernier espace de 3,5 ha, il est prévu la création d'un éco-quartier de 89 logements : 31 logements sociaux dont 10 pour personnes porteuses de handicap, 30 maisons "en bande" et 28 maisons individuelles ou mitoyennes dont quatre en accession

### **DÉMOCRATIE LOCALE**

sociale à la propriété.

Les logements sociaux (16 T2, 8 T3, 3 T4 et 4 T5) qui correspondent aux besoins locaux, seront répartis dans trois petits immeubles collectifs de 10,5 m de hauteur (une maison individuelle culmine à 8,5 m). Leur réalisation est confiée à un bailleur social local *Essonne Habitat*.

Les constructions devront répondre aux préconisations actuelles contraignantes de la réglementation environnementale 2020 pour réduire leur consommation énergétique avec notamment :

- Quelques principes d'implantation et de conception : les maisons et logements seront dos au nord, leurs toitures dissymétriques plus longues du côté nord et l'utilisation prioritaire de matériaux isolants comme le bois.
- Une gestion des eaux pluviales assurée par deux dispositifs : l'un individuel obligatoire pour retenir l'eau à la parcelle (type puisard,...) et la création de deux bassins d'orage collectifs pour recueillir et rejeter progressivement l'eau de ruissellement des voiries vers la rivière pour éviter qu'elle ne déborde.

L'accès principal du nouveau quartier se fera par une voie à double sens à partir de la rue Quinet qui longera l'arrière du bâtiment des Services techniques de la commune et la déviation. Il sera également possible d'y entrer par une nouvelle rue en sens unique partant de la rue Louis-François de Saint-Michel. À l'intérieur, les habitations seront desservies par une voie à sens unique.

L'axe d'accès principal sera doublé d'une première portion de piste cyclable qui devrait permettre de rejoindre la gare autoroutière de manière sécurisée avec l'aménagement de l'ensemble de la zone.

Les essences d'arbres existant sur la parcelle, noisetiers, noyers, peupliers... seront préservées tout particulièrement à l'entrée du nouveau lotissement.

Pour protéger des nuisances de la déviation et de l'autoroute, deux dispositifs anti-bruit sont prévus : merlons (remblais en hauteur) et double palissade innovante de 2 m de hauteur et de 50 cm de large (support de mur végétalisé).

À l'issue de la présentation, de nombreuses questions concernant les problèmes de stationnement, la gestion des déchets, le plan de circulation, la présence d'espaces verts, la nature et la hauteur des clôtures, l'étude préalable des sols, la possibilité d'installation de double réseau d'eau, ont trouvé réponses auprès du maire et des représentants des deux partenaires.

Il a été précisé que cet aménagement ne pèsera pas sur les finances communales.

#### Calendrier de réalisation de L'OAP :

- Le permis d'aménager est sur le point d'être déposé, son instruction doit durer 2 ou 3 mois.
- D'ici 8 mois, l'aménageur engagera les travaux de viabilisation des terrains et chaque acquéreur pourra ensuite déposer son permis de construire.

#### La réhabilitation du bassin d'orage du bois de la Garenne

Pour mémoire, ces travaux sont programmés dans le cadre du plan de lutte contre les inondations à l'étude depuis 2004. Ils ont nécessité le déclassement de l'emprise foncière pour obtenir l'autorisation de déboisement partiel.

Il s'agit de créer une digue pour augmenter la capacité de rétention du bassin actuel situé le long du chemin de la Gironde et de mettre en place un dispositif pour réguler le débit de l'eau vers le réseau des eaux pluviales afin que la Prédecelle ne déborde pas.

Des études ont, en effet, montré que les eaux de ruissellement du plateau de Frileuse se rejoignent à cet endroit.

#### En chiffres:

- La construction de la digue nécessitera 900 m<sup>2</sup> de terrassement pour créer une zone inondable de 7 100 m<sup>2</sup>, 6 650 m<sup>3</sup> de stockage
- Les travaux d'un montant de 237000€ sont financés par le Syndicat de l'Orge (anciennement Siha), maître d'ouvrage. Ils ont commencé à la fin octobre

et devraient être terminés en fin d'année.

Ultérieurement, la réfection de la voirie du chemin de la Gironde pourrait être envisagée avec la création d'un trottoir selon les possibilités financières de la Commune.

La réunion s'est achevée vers 23 h après des échanges intéressants de l'avis de tous.

**Claudine Chappe** 



Les travaux au bas du bois de la Garenne ont déjà commencé et devraient se terminer en janvier 2023.

# Brocante: un événement indémodable

# qui rassemble la population



Malgré un temps maussade, et quelques gouttes en fin d'après-midi, le soleil était bien présent dans les cœurs et sur les sourires des exposants, des promeneurs et des bénévoles de la Caisse des Écoles.

De nombreux lève-tôt sont venus faire des affaires à deux pas du complexe spor-

tif. Une brocante plus resserrée, recentrée sur le parking de l'école maternelle, permettant d'en assurer plus facilement la sécurité et facilitant la circulation des visiteurs. Au Coin des Chineurs de la Caisse des Écoles – approvisionné par des dons généreux – on trouve de tout : de la vaisselle, des bibelots, de l'outillage, des jouets, des vêtements, des jeux vidéo, des disques...; on achète les livres au poids; on y est bien reçu et on se fait plaisir. Comme chaque année, beaucoup de Briissois es ont participé à cet événement et en ont profité pour ressortir tous leurs cartons pleins de trésors et permettre aux flâneurs de trouver la perle rare qui trouvera dans une nouvelle maison une deuxième vie (ou plus). Les discussions vont bon train, toutes générations

confondues, entre le visiteur et l'exposant.

- "On ne jette rien, on est dans la tendance écologique actuelle. Tout ce qu'on ne veut plus et est en bon

état peut faire plaisir à une autre personne qui sait en faire bon usage à son tour. Et à moindre prix."

- "Quand je tombe sur l'objet qui m'a séduit, je suis heureux. Je lui trouve tout de suite sa place chez moi."

C'est une belle histoire, tant pour les organisateurs, les exposants, les visiteurs que pour le village qui est animé au début de chaque automne par cet événement de qualité.

La brocante est pour les bénévoles un enjeu important, c'est la possibilité pour la Caisse des Écoles de rassembler une bonne partie des fonds qui apporteront des moyens supplémentaires aux projets pédagogiques des écoles (sorties éducatives, spectacles, achat de matériel...).

La Caisse des Écoles souhaite être présente auprès de chaque enfant au cours de sa scolarité, de son entrée à l'école maternelle au passage au collège.

#### Mélina Vera,

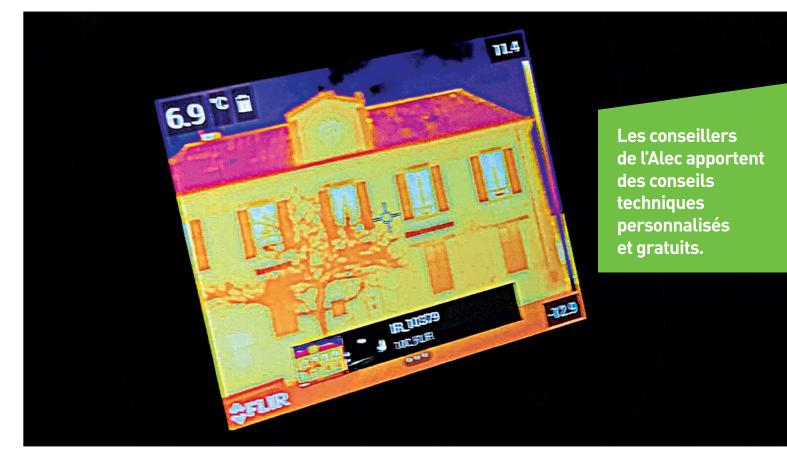
maire-adjointe en charge de la communication

premier dimanche

d'octobre.

### Une balade

### haute en couleurs



Retour sur la soirée de janvier dernier, où s'est déroulée une balade thermique dans les rues de notre village en compagnie de quelques habitants et d'un conseiller de l'Agence locale pour l'Énergie et le Climat (Alec).

Après une brève présentation de l'Alec et de ses missions pour les particuliers et les collectivités, nous avons établi ensemble un itinéraire qui nous permettrait de sillonner plusieurs quartiers et d'observer plusieurs types de bâtiments, des plus anciens aux plus récents. Munis d'une caméra thermique, nous avons parcouru nos rues pour tenter d'y voir plus clair sur les déperditions d'énergie de nos maisons.

Techniquement, la caméra thermique permet de mesurer la température des murs extérieurs des habitations et de la comparer avec la température de l'air extérieur. Plus le mur de la maison est froid et mieux est isolée la maison.

Nous avons pu profiter de l'expertise de l'Alec pour répondre à nos questions et faire le point sur les solutions qui existent pour faire des économies d'énergie. Parmi les enseignements tirés, l'isolation par l'extérieur s'avère plus efficace que l'isolation par l'intérieur notamment pour limiter le phénomène de ponts thermiques.

Sans surprise, nous avons pu remarquer la très bonne isolation des maisons récentes aux dernières normes écologiques, preuve que les techniques et les matériaux ont fait de gros progrès.

Les conseillers de l'Alec apportent des conseils techniques personnalisés et gratuits : que ce soit en matière d'isolation, de choix de chauffage, de ventilation, de matériaux biosourcés, d'énergies renouvelables et tout ce qui permet de près ou de loin d'améliorer l'efficacité énergétique de votre logement. Il s'agit d'une agence publique et totalement indépendante.

Une permanence de l'Alec se tient les mercredis aprèsmidi à la Ccpl (615 rue Fontaine de Ville à Briis-sous-Forges). Pour prendre rendez-vous ou obtenir davantage d'informations : https://alec-ouest-essonne.fr/ou 01 60 19 10 95

#### Emmanuel Bastin,

maire-adjoint chargé de l'environnement et des transports

### Nos toilettes

# ne sont pas des poubelles



Les matériaux qui ne se dégradent pas une fois mélangés à l'eau doivent prendre le chemin de la poubelle.

Et oui, pourtant toilettes et poubelles servent toutes deux à récolter nos déchets mais leurs traitements diffèrent. Ne pas tenir compte de ces différences a un coût pour nous tous.

# Le réseau d'assainissement, qu'est-ce que c'est ?

Les eaux usées sont collectées puis épurées pour être rejetées dans le milieu naturel. Le réseau d'assainissement est donc un maillon essentiel pour que la boucle du circuit de l'eau soit fermée.

C'est parce que cette boucle fonctionne que nous pouvons espérer mettre à distance la pénurie d'eau. En effet, chaque goutte d'eau utilisée est ainsi reversée dans le milieu naturel duquel elle a été prélevée.

# Le réseau d'assainissement, comment ça fonctionne ?

Les eaux usées provenant des éviers, douches et toilettes quittent les maisons par différents tuyaux qui se raccordent au collecteur d'eaux usées. Les problèmes peuvent déjà commencer, peut-être avez-vous déjà dû œuvrer à déboucher ces tuyaux. Les eaux sales sont ensuite acheminées vers la station d'épuration où elles subissent un traitement primaire permettant d'éliminer les matières en suspension (sable, huile, graisses). Enfin, le traitement secondaire permet d'éliminer les matières dissoutes dans l'eau. Ce qui veut dire que la station d'épuration a ses limites.

#### Les déchets toxiques liquides sont nocifs :

- Ils ne sont pas dégradés et sont alors rejetés dans nos rivières.
- Ils dégradent le système de traitement des eaux

#### Et les lingettes, et la farandole de produits d'hygiène?

Si l'on voit écrit en permanence ce rappel de ne pas jeter les lingettes dans les toilettes, il en va de même pour les tampons, serviettes hygiéniques, rouleaux de papier toilette (même dégradable), cheveux... les matériaux en fibres tissés ou qui ne se dégradent pas

EAUX DE BRIIS

### Le cycle de l'eau potable

une excellente maîtrise municipale

#### **MILIEU NATUREL**

L'eau brute est prélevée dans le milieu naturel (cours d'eau ou nappes phréatiques) puis traitée dans des usines de traitement et de production d'eau potable.



EAU DE RIVIÈRE

5

ÉPURÉE

#### **EAUX DE BRIIS**

L'eau potable est distribuée à chaque usager par la régie publique municipale *Eaux de Briis*.

#### **USAGERS**

Chaque usager dispose de l'eau courante destinée à un usage domestique.

BRIIS-SOUS-FORGES





### SYNDICAT DE L'ORGE SYNDICAT DE L'ORGE

L'eau épurée obtenue, qualité "eau de baignade", est rejetée dans la rivière qui est gérée par le Syndicat de l'Orge, auquel la Commune de Briis est adhérente pour la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).

#### **COMMUNE ET SIAL**

Les eaux usées sont acheminées vers les stations d'épuration (STEP) par la commune de Briis puis par le SIAL (Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Pecqueuse, Limours, Forges-les-Bains et Briis-sous-Forges).

une fois mélangés à l'eau, doivent prendre le chemin de la poubelle au risque de surcharger de déchets le réseau d'épuration.

#### En résumé

Ne mettons pas dans les toilettes des déchets qui ne se dégraderont pas. Une petite poubelle à côté évitera de nombreux soucis.

Nous comptons sur vous pour transmettre les bons réflexes à vos enfants.

#### Laure Clément,

conseillère municipale



# Un été

### à la Maison des Enfants



### Nous avons eu le plaisir d'accueillir vos enfants tout au long des vacances d'été au centre de loisirs de Briis-sous-Forges.

Nos thèmes de l'été étaient "Sous l'océan" avec les mammifères marins, les coraux et les fonds marins pour le mois de juillet et "Sur l'océan" avec les tropiques, les îles et les continents pour le mois d'août. Les enfants ont pu découvrir ces thèmes à travers diverses activités manuelles, artistiques et sportives, mais aussi grâce à des ateliers ludiques, des documentaires et des jeux. Avec les températures que nous avons eues cet été, nous avons aussi bien profité de jeux d'eau.

De plus, nous avons effectué des sorties correspondant à nos thèmes, comme par exemple *France Miniature* à la découverte des patrimoines français, le *Zoo de Thoiry* avec les animaux de la savane, jungle, marins et tropicaux, l'*Aquarium de Paris* pour découvrir la biodiversité marine. Nous avons pu y observer les tant attendus requins avec un pique-nique proche de la Tour Eiffel. Nous avons fait aussi des sorties hors thème afin de sortir du cadre par moments et pouvoir

se dépenser sans compter comme au Gulli Parc.

Des professionnels extérieurs sont intervenus au centre de loisirs. Deborah Haziza nous a fait réaliser des danses et chorégraphies en rapport avec les tropiques et les îles. Avec *Montem Concept* et leur intervention Lego, les enfants ont pu profiter de l'expertise des intervenants et réaliser des constructions en rapport avec les océans.

Les enfants ont pu profiter aussi de moments de détente et de jeux en balade dans Briis-sous-Forges, son city parc ainsi que ses bois.

À la vue des sourires, des moments partagés et des retours des enfants, nous pouvons dire que cet été à la Maison des Enfants s'est déroulé avec succès, dans la joie et toujours dans l'esprit du divertissement, du bien-être des enfants et de l'apport de connaissances.

#### Jérémy Garcin,

directeur de la Maison des Enfants



### **Une très belle** réussite pour

#### réussite pour ce forum des associations 2022

La motivation et l'engagement du monde associatif étaient au rendez-vous ce samedi 3 septembre, au gymnase intercommunal de Briis-sous-Forges.

Ce fut une journée riche en découvertes, rencontres et échanges avec plus de 40 associations briissoises. Certain es ont pu s'initier aux arts martiaux dans le dojo et aux sports collectifs dans la grande salle.

Quel bonheur de pouvoir échanger, discuter et essayer avant de s'inscrire. Ce fut aussi l'occasion de trouver à coup sûr, du plus petit au plus grand, de quoi pratiquer un loisir créatif et artistique, ou une activité culturelle et sportive, pour l'année scolaire 2022-2023. Un grand merci aux bénévoles qui ont animé ce forum et qui, rappelons-le, consacrent une grande partie de leur temps tout au long de l'année, sans être rémunérés, aux activités de leur association. Sans eux, rien ne peut se faire! C'est avec grand plaisir que la Municipalité les a remerciées en les invitant à un repas chaleureux et convivial juste après ce forum.



Et pour clôturer la soirée : le bonheur dans les cœurs, des étoiles plein les yeux, une nuit avec mille et une couleurs dans le ciel de Briis avec un magnifique feu d'artifice dédié à tou·tes les briissois·es

Fabienne Lambert, maire-adjointe chargée de la vie locale et des associations



#### Une journée à la ludothèque

L'animation "C'est pas du jeu mais c'est ludique" a rencontré un grand succès pour cette deuxième édition.

Près de 120 personnes de tout âge sont venues découvrir des puzzles divers et variés, des circuits de billes *Gravitrax*, les nouveaux *Cartzzles* et autres cassetêtes en tout genre.

Le défi coopératif consistant à faire un puzzle *Dixit* de 1000 pièces a été finalisé en 6h02, ce n'est pas moins qu'une quarantaine de mains qui y ont participé. Nous avons pu aussi apprécier grandement le travail



de la classe de CP/CM2 de l'école élémentaire, pour l'adaptation des œuvres (Miro et Klimt) à la manière des *Cartzzles* en format géant. Nous vous donnons déjà rendez-vous en septembre 2023 pour la troisième édition.

Erwann Malabœuf

#### Journées du patrimoine 2022 "L'eau : patrimoine durable de Briis"



La journée du patrimoine s'est déroulée le 17 septembre après-midi sur le thème "Le patrimoine durable".

Une exposition photos des Amis du vieux Briis nous y a appris à mieux connaître nos rivières et cours d'eau, nos mares et nos puits.

S'en est suivie une balade ludique autour de la mare du centre-ville avec des Briissois et des Briissoises. Un quizz a permis de tester nos connaissances. Et c'est autour d'un verre de l'amitié que cette belle journée s'est achevée.

L'exposition est restée installée jusqu'au 23 septembre afin que chacun puisse venir en profiter.

Un beau moment de partage intergénérationnel autour de ce bien commun qu'il est nécessaire de préserver : l'eau.

Franck Diard, conseiller municipal délégué au patrimoine.



# Ce soir, on dîne à la maison!

#### Bam Bam Burger

Après avoir vécu 5 ans aux États-Unis, de retour en France et ne trouvant pas de "bons burgers" dans la région, Julie décide d'ouvrir son restaurant de burger mobile en janvier 2022 et s'installe à Briis. Elle privilégie l'utilisation de produits frais, bio et surtout adaptés à tous les régimes alimentaires : steak de bœuf charolais, steak mozzarella tomate et steak de noix de cajou.



Sur sa carte vous trouverez 4 burgers et bientôt elle proposera aussi un burger de saison. Ici tout est fait maison, surtout les pains à hamburger. Elle propose aussi des poké bowl, préparés à Frileuse par ses confrères de *Home Sweat Bowls*. Alors n'hésitez pas à venir passer commande directement auprès de Julie et Marina ou bien par téléphone.

Le mardi soir, place de la Libération • 06 68 50 18 68

#### La Ronde de Gwen

Passionnée de cuisine depuis son plus jeune âge, Gwen a inauguré son food truck de galettes de sarrasin en 2021, à la suite d'une reconversion professionnelle. Elle a donc décidé de nous régaler depuis septembre 2022, en nous présentant une très jolie carte de galettes un mercredi soir sur deux.

Elle revendique le "manger bon, bien, local et pour pas cher". C'est pourquoi elle ne travaille qu'avec des producteurs locaux et des produits de qualité. En plus de ses galettes "classiques" sucrées ou salées, elle vous propose une galette spéciale et une galette 100% végétale qui changent toutes les semaines et varient selon la saisonnalité des produits. Un conseil, n'hésitez pas à réserver votre plat par téléphone pour être sûr de savourer ses délicieuses galettes.

Un mercredi soir sur deux, place de la Libération • 06 71 89 68 71





#### Les Délices de Briis

Commerçant Briissois depuis 1997, à l'époque Mohammed Bouabane tenait une petite épicerie rue de l'Armée Patton. Et depuis 2015, il avait à cette même adresse un restaurant de vente à emporter de pizza, burger, kebbab...

Depuis septembre 2022, il a décidé de changer de nom "Les Délices de Briis" et d'emplacement, puisque vous le retrouverez au 7 de la rue Marcel Quinet. Ce commerce entièrement refait à neuf lui permet de continuer à accueilllir sa fidèle clientèlle, toujours en vente à emporter, mais aussi sur place avec ses 30 places assises. La carte quant à elle n'a pas changé, vous y retrouverez l'original sandwich "Le Briissois" toujours servi et préparé avec le sourire.

Tous les jours de 12h à 13h45 et de 19h à 21h45, fermé le dimanche midi • 01 69 92 93 90

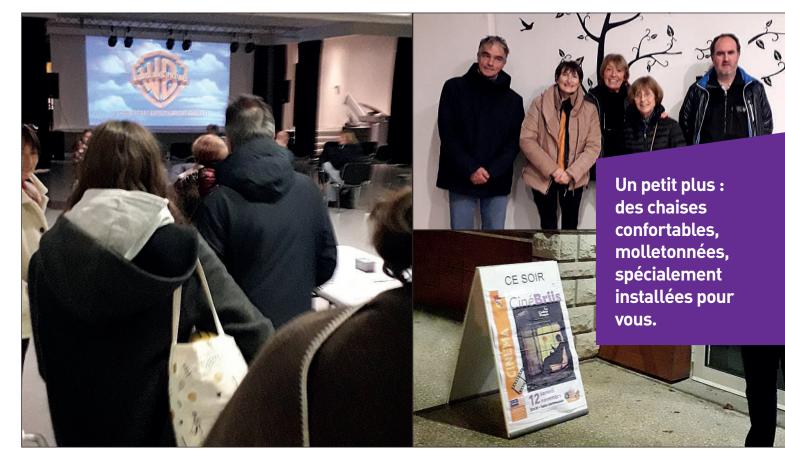


#### Pizza Napoli

Cela fait déjà 10 ans que cette pizzeria itinérante, communément appelée "camion pizza", s'installe dans la commune de Briis. David et Sali vous accueillent avec une cadence effrénée d'une pizza par minute. La carte est très vaste et gourmande, et elle s'adapte bien sûr selon les envies et les fantaisies de chacun. Sa motivation tient dans la complicité qui s'installe avec les clients dès l'échange de prénoms de la première commande, qui perdure au fil des pizzas et ce rendez-vous hebdomadaire peut être un repère très agréable de la semaine pour les un es et les autres. Même si vous pouvez vous y arrêter au gré de vos envies, n'hésitez pas à passer commande à l'avance.

Le jeudi soir, place de la Libération • 06 85 96 38 56

### Les toiles de Briis



Il faut parfois se donner de bonnes raisons pour quitter le confort de la maison et se déconnecter des petits écrans. Fini le cocooning ! Une grande toile vous attend... au cœur de Briis.

Une fois par mois, les cinéphiles amateurs de *CinéBriis* proposent de savourer le plaisir d'une projection sur grand écran. Il y en a pour tous les goûts, de la comédie au drame, en passant par la fiction ou le film d'animation. Une occasion unique de découvrir le film que vous avez raté ou redécouvrir celui que vous avez aimé, dans les conditions d'une salle de cinéma.

Le petit plus ? Des chaises confortables, molletonnées, spécialement installées pour vous. Alors, n'hésitez plus, succombez à la tentation.

#### L'équipe de CinéBriis

# Prochaines séances de cinéma

Astérix & Obélix - Mission Cléopâtre Dimanche 4 décembre, à 16 h. Les vacances de Monsieur Hulot Dimanche 15 janvier 2023, à 16 h.

Projection dans la salle communale Séance 4€, gratuite pour les adhérents MJC et leurs enfants.



### Le Centre communal d'Action sociale :

### aides et actions en faveur du lien social



Peut-être avez-vous vu le stand du CCAS au forum. Peut-être avez-vous aussi lu un encart en parcourant l'agenda municipal ou un article dans BriisInfos concernant le CCAS. Nous vous proposons de revenir sur cette riche année du CCAS.

Pour rester à vos côtés le CCAS a poursuivi sa mission d'aide sociale. Il a continué d'accueillir les demandes des Briissois ayant besoin d'aide sociale pour les informer de leurs droits, les orienter vers les services les plus adaptés à leurs besoins en fonction de leur situation. Par exemple, l'augmentation des factures énergétiques met de nombreux ménages face à des difficultés financières, le CCAS est le premier relais social de votre territoire pour trouver une solution. Il peut octroyer une aide financière ponctuelle.

Le CCAS s'est mobilisé au côté d'autres associations du territoire pour accueillir les familles ukrainiennes de passage ou installées sur notre territoire : rencontres, aide à la scolarisation des enfants, prise en considération de leurs besoins.

À l'arrivée de l'été et de ses fortes chaleurs, précoces et prolongées cette année, les membres du CCAS ont organisé le plan canicule qui consiste en une veille téléphonique. À Briis nous l'étendons à toutes les per-



sonnes isolées et en situation de vulnérabilité qui le souhaitent.

Rappelons que le CCAS soutien toujours l'inscription à la gymnastique d'équilibre proposée à Briis par une participation financière.

Le CCAS a aussi la volonté de proposer des activités qui permettent de soutenir le lien social. Début juillet, une sortie mixte, à destination de nos aînés et de familles, a eu lieu au château de Breteuil. La journée a été bien remplie. Une bonne marche a permis de découvrir le grand parc aux beaux spécimens d'arbres. Pour le pique-nique partagé, une farandole de mets divers et variés à tartiner ont coloré la table tandis que s'échangeaient devinettes et calembours. L'après-midi a été occupée par la visite guidée du château et s'est clôturée par l'écoute des contes de Perrault.

Certaines propositions sont spécifiquement à destination des aînés. Ainsi a eu lieu la sortie d'automne. Avec un guide passionné, était organisée la visite de Chartres et sa cathédrale. Après un dîner convivial, à la tombée de la nuit les illuminations ont coloré les monuments, un petit train a permis de les contempler de par la ville.

Depuis cette année, les membres du CCAS convient





les aînés à des fin d'après-midi apéritives, occasion de se retrouver, de discuter en musique. C'est aussi l'occasion d'échanger sur les souhaits et les projets en partageant un moment sympathique et de présenter d'autres associations brissoises ayant des objectifs communs pour faire lien.

Les membres du CCAS vous remercient pour la convivialité toujours présente durant ses moments partagés et sont heureux de vous retrouver en décembre à l'occasion du repas de fin d'année ou lors de la distribution des colis de Noël.

#### Corinne Lefeuvre,

conseillère municipale déléguée à l'inclusion sociale, vice-présidente du CCAS

#### Lydie Bataille,

conseillère municipale déléguée aux aînés

#### Bonne humeur et gourmandise pour nos aîné•es

Le repas de Noël et la distribution des colis de fin d'année sont des temps forts pour la Commune et le Centre communal d'Action sociale.

La Municipalité, le CCAS et les bénévoles sont heureux de vous retrouver enfin, après deux ans, pour le traditionnel repas de Noël offert aux aîné·es briissois·es de plus de 65 ans, pour terminer l'année dans la bonne humeur et la gourmandise.

Cette année, le repas aura lieu le dimanche 11 décembre, à la salle communale et sera accompagné en musique par le duo accordéon-voix "Les chaloupées", avec un registre musical très éclectique : guinguette, chanson française, swing et musiques du monde.

Également, comme à l'accoutumée, pour les personnes qui ne peuvent pas participer à ce repas le CCAS offre un colis de Noël gourmand, conçu pour permettre de déguster en comité intime un bon repas de l'entrée au dessert en préservant l'esprit des fêtes de fin d'année. Les retraits des colis se feront en mairie le jeudi 15 et le samedi 17 décembre.



#### Communauté de Communes du Pays de Limours

#### La Ccpl est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui exerce un certain nombre de compétences dites d'intérêt communautaire au nom des communes membres.

Ces compétences sont essentielles pour les communes membres et sont regroupées en trois catégories :

- · Les compétences obligatoires qui regroupent l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des rivières et la défense contre les inondations (Gemapi), la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitements des ordures ménagères, la création et la gestion de maisons de services au public et l'animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement local et d'insertion économique et sociale.
- Les compétences optionnelles qui regroupent la promotion et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, Création et entretien des voiries permettant de desservir les zones d'activités intercommunales, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, l'action sociale.
- Les autres compétences dans lesquelles on retrouve l'organisation des transports collectifs et la politique culturelle.

Voilà bien des missions de la plus haute importance pour les communes membres mais plus de deux ans après l'élection du nouvel exécutif dont la Commune de Briissous-Forges a été évincée comme celles de Janvry, Les Molières, Vaugrigneuse et Boullay-les-Troux, quel bilan peut-on tirer?

Au titre des compétences obligatoires, le développement économique est le moteur de la Ccpl et alors que cette dernière s'était dotée, sous l'impulsion de Bernard Vera, son précédent président, d'une étude stratégique qui mettait en avant la pertinence du développement de nouvelles zones d'activité intercommunales. de la rénovation et de l'extension de celles déjà existantes et de la création d'un tiers lieu (dont l'étude était aboutie et le financement prévu), nous regrettons que ce dernier soit au point mort et que les projets liés aux zones d'activité aient pris tant de retard.

Au titre des compétences optionnelles nous saluons l'aboutissement du programme local de l'habitat mais regrettons que la question des équipements sportifs ne soit pas allée au-delà de la mise en œuvre d'un programme de rénovation thermique des gymnases prévu et préparé au cours du mandat précédent, alors que se pose sans conteste la question de la création de nouveaux équipements sportifs comme un terrain de sport de ballons synthétique ou un équipement aquatique. Sur le volet des autres



compétences, nous regrettons qu'exception faite du succès du transport à la demande – un projet porté sous la précédente mandature – la Ccpl ne soit que l'observateur inactif de la dégradation du système de transport public de notre territoire.

En revanche, la mise en œuvre de la version beta de l'application tourisme pour smartphone de la Ccpl ait été une des priorités de cette nouvelle mandature à l'occasion du dernier

conseil communautaire qui a été quasiment dédié à sa démonstration.

Nous écrivions, il y a un peu plus d'un an de cela, que la Ccpl s'était endormie, non seulement nous vous le confirmons mais nous rajoutons que nous ne partageons pas les priorités qui semblent avoir été définies.

#### Emmanuel Dassa,

Maire de Briis-sous-Forges

### Vos conseillers communautaires

- Emmanuel Dassa
- Mélina Vera
- Christophe Pieprz
- Erwan Le Bihan
- Virginie Janssen

#### Siredom

Le Siredom qui assure la collecte et le traitement des ordures ménagères de la Ccpl et son délégataire la Semardel ont inauguré le jeudi 29 septembre dernier la mise en service d'une seconde ligne de tri des emballages ménagers, clôturant ainsi deux années d'importants travaux réalisés dans le cadre de la nouvelle délégation de service public. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les installations du Siredom permettent, non seulement de trier la quasi-totalité des emballages ménagers des Essonnien·nes, mais aussi de produire plus d'énergies renouvelables, dont 159 000 MWh de chaleur et 112000 MWh d'électricité.

Ces importants progrès reposent sur l'augmentation de la capacité de tri des emballages ménagers avec un centre de tri de 90000 tonnes par an com-



posé de deux lignes distinctes, une ancienne qui a été modernisée et une nouvelle.

La ligne de tri nouvellement créée dispose d'équipements de pointe, notamment d'un robot trieur qui met en œuvre une stratégie d'apprentissage basée sur la technologie de l'intelligence artificielle. Une attention toute particulière a été portée sur la qualité des conditions de travail des agent·es. Les investissements réalisés étaient nécessaires mais doivent être accompagnés d'une politique de réduction de la production des déchets qui, seule, permettra que les installations existantes restent suffisantes malgré l'augmentation de la population en Essonne.

### Les herbes folles de nos trottoirs

Créer les conditions pour favoriser l'installation de la nature dans notre village, préserver et développer la biodiversité sont des choix que notre Municipalité assume depuis des décennies.

# Les herbes folles de nos trottoirs

Aujourd'hui les surfaces végétalisées : espaces enherbés et fleuris, plantations d'arbres, massifs... auxquelles s'ajoutent la proximité de la Prédecelle, les diverses mares, le bois de la Garenne... sont en volume très importantes.



Notre commune — conformément à notre engagement "Zéro Phyto" — n'utilise plus de produits phytosanitaires depuis plusieurs années, ce qui a conduit le service des entretiens à ne plus faire systématiquement la chasse aux herbes folles.

En complément de l'action des agents municipaux, les riverains peuvent également désherber tout au long de l'année au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires.

Nous sommes progressivement passés de soucis strictement esthétiques àla prise en compte de données écologiques qui deviennent peu à peu des évidences. Il est donc nécessaire que les Briissois·es changent leur perception, leur regard sur ces fameuses herbes qui sont plus inhabituelles que mauvaises. On laissera donc la végétation spontanée

s'installer mais on gardera cependant le contrôle sur celle-ci.

Ces plantes opportunistes ont une grande importance. Elles facilitent l'infiltration des eaux de pluie, contribuent à réduire l'évaporation de l'eau du sol et favorisent ainsi la biodiversité essentielle pour notre bien-être et notre santé.

Nous sommes progressivement passés de soucis esthétiques à la prise en compte de données écologiques.

# **Astuce** de jardinier · e Les infos de cette page ont été collectées par Inès Vera

# Invitez monsieur ou madame hérisson à s'installer dans votre jardin

#### Le hérisson est un auxiliaire précieux au jardin qui participe à enrichir sa biodiversité.

Il se régale de limaces, escargots, scarabées, vers de terre, chenilles, larves... mais aussi de fruits et de graines. Il est souvent considéré comme une "espèce-parapluie", c'est-à-dire que sa simple présence garantit celle de nombreuses autres comme la fouine,

l'écureuil roux et d'autres insectes. Pour l'inciter à rester dans votre jardin conservez une petite zone naturelle, sauvage, à l'écart des lieux de passage et d'activité. Ne tondez pas à cet endroit et laissez la végétation spontanée s'y installer.

Il fabrique son nid avec des feuilles, des herbes sèches, de la mousse, formant un tas informe sous lequel il s'abrite. À proximité de cet espace, déposez un petit récipient — bas



et lourd, pour qu'il ne le renverse pas — avec de l'eau.

Fin octobre ou début novembre, quand la température d'automne descend sous 11°C, le hérisson entame son hibernation jusqu'en mars/avril.

Durant l'hiver, il peut rompre sa léthargie pour se dégourdir les pattes et parfois partir à la recherche de nourriture avant de retourner hiberner jusqu'aux beaux jours.

### La Briissoise GR en bronze

# aux championnats de France



Après deux années sans compétition, perturbées par la pandémie, nos gymnastes ont retrouvé le chemin des praticables de compétition.

La saison sportive a permis à la Briissoise GR de se distinguer dans les compétitions départementales et régionales par de nombreux podiums mais surtout a qualifié ces trois ensembles pour les championnats de France. [...]

C'est tout d'abord notre ensemble national "toute catégorie" après un titre de vice-championne Île-de-France qui a terminé  $16^e$  aux championnats de France de Calais. Puis ce sont nos deux ensembles "Fédérale 13 ans et moins" et "toute catégorie" qui se sont qualifiés pour les championnats de France à Chambéry les 10 et 11 juin, après une  $3^e$  place aux championnats d'Île-de-France.

Que dire de ce championnat de France si ce n'est que gymnastes et supporters (70 personnes) ont vécu des émotions intenses lors du passage de nos 18 gymnastes et lors de l'annonce des palmarès et en particulier celui de notre ensemble TFC qui a décroché cette 3<sup>e</sup> place synonyme de médaille de bronze tant espérée depuis 2012.

Notre ensemble "13 ans et moins" a terminé quant à lui, pour son premier championnat

Parmi ces ensembles, plusieurs gymnastes vivaient leur dernière compétition

de France à une prometteuse 14<sup>e</sup> place.

nastes vivalent leur dernière compétition avec la Briissoise GR et nous avons souhaité leur laisser exprimer leur vécu après ces nombreuses années passées au club.

#### Maeva Nationale TC

Bonjour, moi c'est Maéva, 20 ans, ayant pratiqué de la gymnastique rythmique depuis l'âge de 5 ans. [...] À l'heure actuelle, ce samedi 2 juillet fût pour moi mon dernier gala en tant que gymnaste. Tout au long de ces années de pratique je me suis découverte comme étant quelqu'un de compétitive, battante et surtout j'ai pu découvrir l'esprit d'équipe. La compétition permet de chercher le meilleur de nousmême, parfois de perdre mais aussi parfois

de réussir. Tout ça nous le devons à nos entraîneurs qui après toutes ces années deviennent une deuxième famille.

Alors oui c'en est fini pour moi, mais je remercie la Briissoise GR de m'avoir permis de rencontrer mes amies, de m'avoir permis de me découvrir et bien évidemment de vous avoir tous rencontrés. Je remercie également mes proches de m'avoir soutenue durant ces quinze années et de m'avoir accompagnée pour chacune de mes compétitions.

Une page du livre s'est tournée, et encore merci pour tout.

#### Rose Fédérale TC

Aujourd'hui je quitte un club où j'ai passé 9 années inoubliables. [...] Les heures de cours et les conseils des entraîneurs m'ont permis de progresser et maintenant, je quitte le club en tant que vice-vice-championne de France avec une équipe indescriptible. [...]

J'étais en cadette quand mes entraîneurs, Marion et Marjorie, ont constitué une équipe composée de Coline, Lou, Klervi, Mélina et moi avec un enchaînement aux massues ballons. Une première pour cette équipe que nous avons emmenée au championnat de France à Besançon. Notre premier championnat de France : on en gardera de bons souvenirs en tête malgré notre dernière place.

Après ça, une année aux 5 rubans. Cette année-là, j'ai également fini 1re en individuel interdépartemental. Mais le Covid est arrivé et nous a stoppé. Les entraîneurs ne nous ont pas laissé tomber et on a continué à faire des cours en visio. Puis on a repris les entraînements et commencé les individuels. C'était ma première année en reg A, j'étais aux massues et Marion et Marjorie m'avaient monté un enchaînement de dingue. Mais rebelote le Covid a encore tout stoppé. Puis on arrive à cette dernière saison 2021/2022, où les entraineurs ont réuni deux équipes pour constituer un TFC. Notre TFC est né comme ça, composé d'Alix, Clara, Mélina, Zélie, Klervi, Lou, Coline, Lucie, Lisa et moi.

Bon, au début, on va se l'avouer, ce n'était pas facile car on n'avait pas toutes les mêmes façons de travailler, mais très vite on a appris à travailler les unes avec les autres. Des pleurs, des engueulades mais aussi des rires, énormément de rires. [...] Les entraîneurs ont toujours été dernière nous à nous soutenir mais aussi à nous passer des savons quand il le fallait. [...] Elles sont devenues plus que des coaches pour chacune de nous, je pense. En tout cas pour moi elles sont devenues des personnes à qui je pouvais faire confiance les yeux fermés et des épaules sur lesquelles je pouvais m'appuyer quand ça n'allait pas. Et grâce à ce travail d'équipes, on a réussi à emmener cette équipe jusqu'au podium du championnat de France.

Donc, la Team Briissoise GR, je ne vous oublierai jamais.

#### Célia Nationale TC

Je suis arrivée à l'âge de 6 ans, un mois de septembre, ma main dans celle de ma mère, au forum du gymnase pour signer un papier qui influencerait, sans le savoir, mes 15 prochaines années.

Au fil du temps, c'est une activité qui a pris de plus en plus d'ampleur, de temps et d'importance à mes yeux. C'est vrai qu'on a toujours eu l'habitude de faire beaucoup d'heures d'entraînements par semaine, [...] mais ça faisait partie de notre quotidien. On a grandi avec, on s'est construites avec. [...]

Je pense que je ne me suis jamais vraiment rendue compte de la place qu'avait prise la GR dans ma vie jusqu'à ce que je ne sois obligée d'arrêter. [...]

Pour ma part, la GR m'a permis d'apprendre de nouvelles valeurs comme l'esprit d'équipe, le fair-play ou encore la détermination. Ce sport nous pousse à nous dépasser, c'est dans les moments les plus difficiles, dans les pleurs et la fatigue que l'on découvre qu'on est capable de beaucoup plus que ce que l'on pense, on en apprend beaucoup sur nous.

Et même si on ne gagne pas toujours, s'il y a des entraînements plus difficiles que d'autres, on sait qu'on peut compter sur ses coéquipières et ses entraîneurs, avec qui on tisse des liens indescriptibles et irremplaçables, [...] pour nous pousser vers le haut. Alors du haut de mes 20 ans, je passe ma baguette aux prochaines générations de gymnastes qui, je l'espère, prendront autant de plaisir que moi à faire partie de ce club. Et pour toutes ces merveilleuses années, pour tous les moments partagés, pour les larmes et les rires, le soutien et l'investissement dont le club a fait part, je remercie toutes les personnes que j'ai rencontrées, de près ou de loin, grâce à la Briissoise GR, pour tout ce qu'elles m'ont apporté et pour m'avoir permis de trouver ma deuxième famille.

#### **Valentine** Nationale TC

Comment résumer mes 16 années à la Briissoise GR ? Cette aventure a commencé quand j'avais 7 ans au Forum des associations. Ce jour-là, j'ai rencontré Marion. Je me suis inscrite en première année de loisir et les années se sont enchainées jusqu'au niveau national.

À chaque fin de saison, la question "est-ce que tu continues l'année prochaine?" ne se posait même pas. 16 années au rythme des entrainements, compétitions, podiums, stages et galas: une véritable passion!

Merci à la Briissoise GR qui est devenue ma seconde famille... une grande et belle famille qui m'a tellement appris.

#### Charline Nationale TC

Tout a commencé en septembre 2007, où ma maman m'a inscrite à la gymnastique rythmique. Arrivée à mon premier cours en loisir, j'ai tout de suite su que ce sport m'était destiné. J'ai donc continué de pratiquer cette activité en ayant la conviction qu'elle m'aiderait grandement à m'épanouir. [...]

Je me suis dirigée vers l'aspect compétitif de ma discipline sans réelles ambitions à part le fait de m'amuser et rendre fièrs mes proches. Aux cours de mes premières compétitions j'ai ressenti cette fameuse boule au ventre, celle qui nous rappelle pourquoi nous sommes là et ce que nous avons enduré pour y arriver.

J'ai traversé beaucoup de déceptions (larmes), parfois de la tristesse mais aussi et le plus souvent de la joie. Je ressens aujourd'hui cette nostalgie de ne plus jamais pouvoir recevoir les encouragements de nos supporters. Cette envie de leur exprimer nos remerciements par une belle prestation, de ressentir la coordination et de voir le sourire de mes coéquipières lors de notre enchaînement si durement travaillé.

Et je me permets maintenant de leur accorder un paragraphe bien à elles. Ces filles maintenant devenues des femmes avec qui j'ai évolué pendant tant d'années. J'ai passé des moments inoubliables allant des heures d'entrainement intenses en passant aussi par les fous rires et les désaccords quelques fois. Tout cela sous les sermons et les yeux bienveillants de nos coaches. Mais c'est ça une famille, on traverse des choses remplies d'émotions, on apprend, on tombe, on se relève mais on en sort toujours plus grands.

Aujourd'hui je suis devenue bien assez "grande" et je passe le flambeau en espérant que d'autres enfants le prendront à leur tour et traverseront eux aussi les expériences incroyables que la GR m'a fait vivre.

#### TRIBUNE POLITIQUE

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque aroupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

### Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"

Majorité municipale

#### Stop à la dégradation du service de transport public

Une nouvelle fois, les services publics de proximités sont la cible de l'État et des logiques de rentabilité alors qu'ils devraient en être préservés et cette fois-ci ce sont les transports publics qui sont dans le collimateur.

En effet, il n'a échappé à personne que les conditions de transports se sont lamentablement dégradées cet été sans qu'aucune explication n'ait été apportée à l'époque aux usagers. En réalité les contrats de transports en Île-de-France sont tous en train d'être renouvelés dans le cadre de l'application de la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) qui, sous couvert d'amélioration et d'exemplarité écologique, vise principalement à réduire le coût du transport pour l'autorité organisatrice, à savoir pour nous la région Îlede-France via Île-de-France Mobilités. En effet, de nouveaux marchés de transports ont été passés et les périmètres de ces marchés ont été terriblement élargis afin de permettre aux entreprises de transport de tirer les prix afin de décrocher ces marchés. Au-delà du fait que le gain financier escompté ne profite en aucune manière aux usagers ce sont les conditions de travail des chauffeurs qui se sont dégradées pour permettre de plus grands profits pour les entreprises délégataires.

Les chauffeurs ont en effet subi d'importantes modifications de leurs conditions de travail, changement d'affectation de dépôt, modification du nombre maximal d'heure travaillées par jour dans le cadre la nouvelle application d'une réglementation européenne qu'il n'est pourtant pas encore obligatoire d'appliquer.

Cette mise en concurrence, la dégradation des conditions de travail qui s'en est suivie est l'origine d'une importante vague de démission de chauffeurs qui explique les retards et suppressions de bus observés notamment sur la ligne 91.03.

Car pour couronner le tout, *Île-de-*France Mobilités impose aux transporteurs de dégrader le fonctionnement des lignes régulières à fréquence comme la 91.03 pour assurer prioritairement le maintien des transports scolaire.

Cette situation est intolérable et la région Île-de-France et *Île-de-France* Mobilités doivent prendre leur responsabilité et stopper cette mise en concurrence afin de stopper l'hémorragie de chauffeurs qui est à l'origine des dysfonctionnements que nous subissons.

Emmanuel Dassa a exigé, à l'occasion d'une rencontre fin septembre avec l'entreprise délégataire, au siège de la communauté de communes du pays de Limours, qui est la collectivité locale compétente en termes de transport, que les horaires des bus scolaires soient scrupuleusement respectés, que la ligne 91.03 ne soit pas la variable d'ajustement et que cette dernière soit préservée car elle permet à de très nombreux Briissoises et Briissois de se rendre au travail.

Il est plus que probable que nous soyons amenés à nous mobiliser collectivement pour que cesse cette scandaleuse dégradation de la fréquence des bus qui, aux dires de l'entreprise, permet de préserver le transport scolaire.

Cependant, les collectivités payent pour que les habitants puissent profiter de l'ensemble des services de transport du territoire et non pas d'une partie d'entre eux.

> Les élu-es de la Majorité municipale

Groupe "Agissons à Briis" Opposition municipale

#### La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf:

Notre village grandit, il se dotera bientôt d'un nouveau quartier résidentiel sur les champs de la Croix rouge, s'en suivront d'autres que vous connaissez déjà puisqu'ils ont été présentés dans le PLU.

Il a voulu refaire les granges rue Patton : le projet est à l'état de statut quo depuis maintenant deux ans. Nous restons dans l'attente d'on ne sait quelle solution pour la préservation de ces espaces caractéristiques (espérons que la démolition ne sera pas l'option choisie). Cela privant le centre ville de places de parking mais également d'espaces verts.

Notre perplexité se fonde également sur le fait qu'actuellement des postes d'employés municipaux demeurent vacants et nous savons pourtant à quel point ils sont un maillon essentiel dans la grande chaîne que forme une commune.

L'ambition est une qualité lorsque l'on a la capacité d'aller au bout des choses mais prenons garde à la mesure de cette ambition en n'oubliant pas de préserver notre village.

Nous voulions féliciter la MDJ, les employés municipaux ainsi que les bénévoles qui ont organisé la course Briis'cars. Cet évènement inédit a généré un réel engouement de la part du public au profit d'une cause qui est chère à toutes et tous : la lutte contre le cancer du sein.

Sur ces quelques mots nous tenions à vous souhaiter une très belle fin d'année et de belles fêtes avec vos proches et ceux qui vous aimez.

> Vos élus : **Philippe Casolari** Marjorie Labruyère Alexis Lebrun

# Conseil municipal

### Séance du 3 avril 2021

### 1. Compte de gestion 2020 : budget assainissement de la commune

Le compte de gestion du service public d'assainissement 2020 de la Receveuse municipale de Dourdan fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice déficitaire de 384476,10€.

# 2. Compte administratif 2020 : budget service public de l'assainissement

Le compte administratif du service public assainissements 2020 fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice déficitaire de 384 476,10€. À la majorité (19 pour ; 3 abstentions : M. Casolari, M<sup>me</sup> Labruyère, M. Lebrun).

#### 3. Compte de gestion 2020 : Régie publique de l'eau

Le compte de gestion de la Régie publique de l'eau 2020 de la Receveuse municipale de Dourdan fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice excédentaire de 184558,11€. À l'unanimité (pour 23).

#### 4. Compte administratif 2020 : Régie publique de l'eau

Le compte administratif de la Régie publique de l'eau 2020 fait apparaître un résultat excédentaire global de clôture de l'exercice de 184558,11€. À l'unanimité (pour 22).

# 5. Affectation du résultat 2020 au budget primitif 2021 de la commune

La délibération consiste à affecter les résultats 2020 au Budget primitif 2021. À la majorité (20 pour ; 3 abstentions : M. Casolari, M<sup>me</sup> Labruyère, M. Lebrun).

#### 6. Affectation du résultat 2020 au budget primitif du service public assainissement 2021 de la commune

La délibération consiste à affecter les résultats 2020 au Budget primitif 2021. À l'unanimité (pour 23).

#### 7. Affectation du résultat 2020 au budget primitif 2021 de la Régie publique eaux de Briis

La délibération consiste à affecter les résultats 2020 au Budget primitif 2021. À l'unanimité (pour 23).

### 8. Vote des taux des taxes locales pour l'exercice budgétaire 2021

Adoption des taux d'impositions locales. À l'unanimité (pour 23).

#### 9. Budget primitif 2021 de la commune

Présentation du budget primitif 2021 de la Commune équilibré en dépenses et recettes.

À l'unanimité (pour 23).

#### 10. Budget primitif 2021 du service public de l'assainissement

Présentation du budget primitif 2021 du service public de l'assainissement équilibré en dépenses et recettes. À l'unanimité (pour 23).

#### 11. Budget primitif 2021 de la régie publique de l'eau

Présentation du budget primitif 2021 de la régie publique de l'eau équilibré en dépenses et recettes. À l'unanimité (pour 23).

#### 12. Tarifs des prestations périscolaires pour l'année scolaire 2021-2022

Modification des tarifs de prestations périscolaires qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. À l'unanimité (pour 23).

#### 13. Subventions aux associations

Les subventions 2021 aux associations représentent un montant global de 53305€.

À l'unanimité (pour 21).

#### 14. Convention avec Enedis – Servitude et pose d'un poste de transformation (Route d'Arpajon – RD07)

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Enedis. *À l'unanimité (pour 23).* 

#### 15. Convention relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement "titres électroniques sécurisés" (TES)

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à la mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement "titres électroniques sécurisés" (TES).

À l'unanimité (pour 23).

#### 16. Convention d'adhésion au programme national Petites Villes de Demain

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au programme national Petites Villes de Demain et donne son accord pour toutes les démarches y afférentes. À l'unanimité (pour 23).

#### 17. Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes du pays de Limours

Conservation de la compétence plan local d'urbanisme par la Commune. À la majorité (20 pour ; 3 abstentions : M. Casolari, M<sup>me</sup> Labruyère, M. Lebrun).

### 18. Subvention 2021 exceptionnelle à l'association L'Île aux Enfants

Subvention exceptionnelle allouée pour l'année 2021 d'un montant de 3 250€ à l'association L'Île aux Enfants. À l'unanimité (pour 23).

# 19. Subvention 2021 exceptionnelle à l'association Hockey Club de Trèfle

Subvention exceptionnelle allouée pour l'année 2021 d'un montant de 100€ à l'association Hockey Club de Trèfle. À l'unanimité (pour 23).

# 20. Subvention 2021 exceptionnelle à l'association Judo Club de Briis

Subvention exceptionnelle allouée pour l'année 2021 d'un montant de 1 500€ à l'association Judo Club de Briis. À la majorité (22 pour ; 1 abstention : M<sup>me</sup> Labruyère).

#### 21. Subvention 2021 au CCAS

Subvention allouée d'un montant de 27 000 € au CCAS À l'unanimité (pour 23).

### 22. Subvention 2021 à la Caisse des Écoles

Subvention allouée d'un montant de 3000€ à la Caisse des Écoles. À l'unanimité (pour 23).

# Conseil municipal

### Séance du 10 mai 2021

### 1. Compte de gestion 2020 : budget général de la commune

Le compte de gestion du budget général de la commune 2020 de la Receveuse municipale de Dourdan fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice excédentaire de 19352,73€.

### 2. Compte administratif 2020 : budget général de la commune

Le compte de gestion du budget général de la commune 2020 fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice excédentaire de 19352,73€. À la majorité (19 pour ; 3 abstentions : M. Casolari, M<sup>me</sup> Labruyère, M. Lebrun).

#### 3. Finalisation du transfert d'office de l'impasse Chantereine

Classement d'office dans le domaine public communal de la voie dénommée "Impasse Chantereine", ainsi que le réseau d'assainissement existant. À l'unanimité (pour 23).

### 4. Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Île-de-France

Pour le projet de rénovation de deux courts de tennis, le maire va solliciter des subventions auprès de la Région Île-de-France et de la Fédération française de Tennis. À la majorité (20 pour ; 3 abstentions : M. Casolari, M<sup>me</sup> Labruyère, M. Lebrun).

### 5. Convention avec la Maison de santé Marie Curie

Suite à la demande des professionnels de santé, une convention sera faite de mise à disposition du local "vélo" de la Maison de santé Marie Curie avec les copropriétaires et les locataires qui en feront la demande. À l'unanimité (pour 23).

#### 6. Désignation des jurés d'assises - session 2021 - 2022

Le Conseil municipal procède au tirage au sort des jurés d'assise pour la session 2021-2022 : M<sup>me</sup> Cathleen Charry, M. Thibault D'Haillecourt, M<sup>me</sup> Marie Hubbard, M. Antoine Larue, M<sup>me</sup> Bérengère Lelong, M<sup>me</sup> Alexandra Lemmet, M. David Theveu, M<sup>me</sup> Vaiola Tuufui et M. Étienne Wilmouth.

#### 7. Motion contre la fermeture de la Maison des Syndicats à Evry-Courcouronnes

Le Conseil municipal de Briis-sous-Forges demande le maintien des organisations syndicales dans les locaux actuels de la Bourse du travail à Évry. À la majorité (22 pour ; 1 abstention : M. Lebrun).

# **Conseil municipal**

# Séance du 30 juin 2021

#### Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision du Plan local d'Urbanisme (Plu)

Arrêt du projet de révision du Plu qui sera soumis aux avis des personnes publiques associées ainsi qu'aux autres organismes ayant demandé à être consultés, puis à enquête publique À la majorité (20 pour ; 3 abstentions : M. Casolari, M<sup>me</sup> Labruyère, M. Lebrun).

#### 2. Attribution des lots n°1 à n°3 du marché de requalification et d'enfouissement des réseaux rue Boissière et chemin des Sablons

Approbation de la proposition de la commission d'appel d'offres du 28 juin 2021 pour l'attribution du marché de travaux. À l'unanimité (pour 23).

#### 3. Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Essonne

Pour le projet de changement des canalisations et modernisation des branchements rue Boissière et chemin des Sablons, le maire va solliciter des subventions auprès du Conseil départemental de l'Essonne. À l'unanimité (pour 23).

#### 4. Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Pour le projet de changement de canalisations et modernisation de branchements rue Boissière et chemin des Sablons, le maire va solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie À l'unanimité (pour 23).

#### 5. Adoption de la Charte qualité Eau potable et Assainissement

Adoption la Charte de qualité des réseaux d'Eau potable et d'Assainissement pour les futurs réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. À l'unanimité (pour 23).

#### 6. Autorisation d'acquisition

Autorisation d'acquérir la parcelle cadastrée C n°777 d'une surface de 1312 m² en vue de préserver cet espace boisé dassé ENS pour un montant de 1500€. À l'unanimité (pour 23).

#### 7. Autorisation d'acquisition

Autorisation d'acquérir la parcelle cadastrée F n° 81 d'une superficie de 3380 m² au lieu-dit "Butte du Bois Chaperon" en vue de préserver cet espace boisé classé ENS pour un montant de 3000€.

À l'unanimité (pour 23).

### 8. Modification du droit de place sur le territoire communal

À l'unanimité (pour 23).

### 9. Modification des montants des loyers communaux

À l'unanimité (pour 23).

#### 10. Charte d'engagement de Conseil en Énergie partagé (CEP)

Signature de la charte d'engagement de CEP avec l'Alec Ouest Essonne afin de bénéficier de ce service.

À l'unanimité (pour 23).

#### 11. Signature de la convention pour la mise en place d'un service d'écrivain public

À l'unanimité (pour 23).

#### Jurés d'assise

#### Chacun d'entre nous peut devenir juré d'assises.

Il faut pour cela être tiré au sort par le Conseil municipal sur la liste électorale et avoir plus de 23 ans dans l'année civile qui suit. Ce n'est que la première étape. Un nouveau tirage au sort est fait par une commission spéciale, parmi tous les tirés au sort des différentes communes et groupements de communes du département.

Ce sera pour siéger à la Cour d'assises d'Évry. C'est une obligation légale de siéger si vous êtes sélectionné : l'absence d'un juré le jour de l'audience sans motif légitime est punissable d'une amende de 3 750 €... mais une dispense peut être accordée sous certaines conditions à toutes les étapes de la sélection.

Si vous êtes sélectionné, vous serez peut-être parmi les derniers. Une expérimentation a lieu pour remplacer les Cours d'assises avec jurés par des Cours criminelles composées uniquement de juges professionnels.

#### Virginie Janssen,

conseillère municipale déléguée aux services publics locaux

#### L'actu de la Commune

#### sur les réseaux sociaux



Dans le souci de toujours mieux communiquer en direction de la population, la Commune de Briis-sous-Forges vient de se doter d'une page facebook qui va permettre à la collectivité d'être visible sur les réseaux sociaux.

Cette page se veut informative, elle est, avant tout, destinée à vous donner les informations et actualités municipales. Cette démarche permet d'enrichir nos outils numériques et vient

en appui du site Internet de la Commune créé depuis plusieurs années et de plus en plus consulté : www.briis.fr

Dès aujourd'hui, nous vous invitons à découvrir la page officielle : www.facebook.com/BriisOfficiel

### Nouveau Plan local d'Urbanisme

Le nouveau Plan local d'Urbanisme (Plu) adopté lors du Conseil municipal du 27 juin 2022 est entré en vigueur depuis le 7 juillet 2022.

Le Plu constitue le cadre dans lequel les projets d'urbanisation, l'aménagement des différents espaces de la commune et les constructions individuelles peuvent être réalisés. Il complète, localement, les différents textes qui s'imposent à tous : code de l'urbanisme, code de la construction... Le document est disponible en consultation en mairie ainsi que sur le site www.briis.fr

#### **Mairie de Briis-sous-Forges**

Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65 accueil@briis.fr • www.briis.fr

#### Horaires de la mairie

Les lundi, mercredi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

**Permanence des élus (pour les urgences)** Le week-end : 06 08 58 80 94.

#### Horaires de la Médiathèque municipale

Mardi : de 16 h 30 à 19 h

Mercredi: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

Samedi: de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

#### Horaires de la Ludothèque municipale

Mardi: de 16h à 18h

Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (en cas de soirée jeux, la ludothèque est fermée le samedi matin)

Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

#### **Horaires du Service municipal Jeunesse**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h. Mercredi, samedi, et toute la semaine en période de vacances scolaires 13 h 30 à 19 h

#### Permanence de l'assistante sociale

Prise de rendez-vous obligatoire à la Maison des solidarités des Ulis au 01 64 86 11 10.

#### CCAS

Prise de rendez-vous au 01 64 90 70 26 ou à ccas@briis.fr.

#### **Permanence juridique** (réservée aux Briissois)

Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h. Inscription préalable obligatoire en mairie.

Permanence écrivaine publique (réservée aux Briissois)

Mercredi 7 décembre, de 15 h à 18 h et samedi 17 décembre, de 9 h à 12 h. Prise de rendez-vous obligatoire en mairie.



Photo de couverture : Sortie à Chartres le 18 octobre 2022 avec le CCAS



**BRIIS-SOUS-FORGES** 



**Bulletin municipal n°110 Directeur de la publication :**Emmanuel Dassa.

**Coordinatrice de rédaction :** Mélina Vera.

### Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Emmanuel Bastin, Lydie Bataille, Sylvie Boig, Morgane Boyard, Claudine Chappe, Laure Clément, Franck Diard, Jérémy Garcin, Océane Golberg, Virginie Janssen, Fabienne Lambert, Annick Ledoux, Corinne Lefeuvre, Erwann Malabœuf, Danielle Marsin, Colette Protin, Philippe Taveau, Inès Vera.

#### Maquette:

Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.

#### **Impression et brochage :**

**Imprimerie Lefevre •** Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.

